

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Assurer l'accueil et la sécurité du jeune enfant (moins de 6 ans).
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort auprès des enfants.
- Aider à la préparation des repas, servir, aider à la prise des repas.
- Contribuer à son développement, à son éducation, et à sa socialisation.
- Organiser et animer des activités auprès des enfants.
- Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Entreprises d'accueil

- Établissements d'accueil de Jeunes Enfants publics (dépendant des Collectivités territoriales), ou privés.
- Écoles maternelles publiques ou privées.
- Accueils de mineurs en centres de loisirs publics ou privés.
- Maison d'assistant maternel.
- Service de garde d'enfants à domicile.

Public concerné

Tous publics souhaitant se destiner aux métiers de la petite enfance et du secteur sanitaire et social.

Mixité des publics et des dispositifs de formation (contrat de professionnalisation, CPF, CPF de transition...) :

- Jeunes de 16 à 25 ans, dont la qualification est insuffisante pour pouvoir accéder au métier souhaité,
- Salariés en reconversion professionnelle,
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle emploi.

Prérequis

- **Niveau d'entrée obligatoire** : être titulaire d'un CAP, CAPA, BEP, Baccalauréat ou autre diplôme de niveau 4 uniquement délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale ou par le Ministère de l'Agriculture (dispense des épreuves générales de l'examen).
- Être **majeur** au 31 décembre 2023.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance :
 - Avoir envie d'évoluer professionnellement auprès des jeunes enfants en les accompagnant sur la voie de l'autonomie tout en respectant des normes d'hygiène et de sécurité strictes.
 - Savoir travailler en équipe et partager des informations pour le bien-être des enfants.
 - Être ponctuel, rigoureux dans son travail et dans son engagement auprès de la structure.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à l'entretien de vérification des prérequis.
- Inscriptions ouvertes du 01/04/2022 au 13/07/2022 (sous réserve de places disponibles).

Effectif par groupe : 10 minimum à 15 maximum.

Formation continue



URL

Mon compte formation

<https://cutt.ly/SbmkXl4>

Code RNCP : 28048

Niveau de sortie

CAP : titre reconnu par l'État de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

- 400 heures en centre.
- 448 heures en entreprise.

Personnalisation du parcours possible en fonction des compétences acquises et d'éventuelles situations de handicap.

Rythme et modalités de la formation

- **Modalité déroulement** : présentiel, selon calendrier sur 11 mois.
- **Horaires** : 09h - 12h30 / 13h30 - 17h, soit 7h/jour.

Lieu de formation



CFPC du Campus du Bocage

340 rue Costa de Beauregard
73000 CHAMBERY

Responsable CFPC : Lucie Chombart
04 79 33 44 22 | chambery@cneap.fr

www.fondationdubocage.org

Contenu de formation

Blocs de compétences (BC) Découpage horaire	Contenu détaillé
BC 1 UP1 Accompagner le développement du jeune enfant 175 heures	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte. Adopter une posture professionnelle adaptée. Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné. Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant. Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages. Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant. Préparation à l'épreuve EP1 (révisions, rédaction des fiches et écrits blancs).
BC 2 UP2 Exercer son activité en accueil collectif 49 heures	<ul style="list-style-type: none"> Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement. Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant. Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant. Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle. Préparation à l'épreuve EP2 (révisions et écrits blancs).
BC 3 UP3 Exercer son activité en accueil individuel 70 heures	<ul style="list-style-type: none"> Organiser son action. Négocier le cadre de l'accueil. Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant. Élaborer des repas. Préparation à l'épreuve EP3 (révisions et oraux blancs).
Compétences transverses, Divers 106 heures	<ul style="list-style-type: none"> Accueil et présentation de la formation, constitution de la promotion. Prévention Santé Environnement « P.S.E. » (formation et préparation à l'épreuve). Certificat de Secouriste Sauveteur du Travail. Accompagnement vers l'emploi (outils de recherche, simulations d'entretien). Préparation au chef d'œuvre.

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
EP 1	7 (dont 1 pour P.S.E.)	Ponctuel (Education Nationale)	Oral
EP 2	4	Ponctuel (Education Nationale)	Écrit
EP 3	4	Ponctuel (Education Nationale)	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : EP1, EP2 ou EP3
- Validation partielle possible, bénéfique sur 5 années.

Important : Pour présenter les épreuves du CAP AEPE il faut justifier de périodes de formation en milieu professionnel ou d'une expérience professionnelle d'une durée de 14 semaines (minimum 32 heures/semaine), répartie comme suit :

- Epreuve EP1 : auprès d'enfants de 0 à 3 ans.
- Epreuve EP2 : en structure collective auprès d'enfants de 0 à 6 ans.

Méthodes mobilisées

Le formateur construit des séquences d'apprentissage en cohérence avec les expériences en entreprise des apprenant(e)s et le métier préparé.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations de résolution de problèmes individuelles et collectives (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'apprenant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...).

- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le tuteur).

- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Références*

	2019-2020
Taux de réussite global	100%
Satisfaction globale Apprenants (Enquête réalisée en fin de formation)	100%

* Taux moyens au niveau régional (tous statuts formation continue confondus).

Modalités financières

Eligibilité au CPF : oui.

Coût de la formation : 4 100 € net de taxes.

Coût de passage de la certification inclus dans ces frais : Oui.

Rémunération de l'apprenant en contrat de professionnalisation

L'apprenant perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Âge	Titulaire d'un titre ou diplôme professionnel de niveau 4 ou plus	Autre
Moins de 21 ans	65% du SMIC	55% du SMIC
21 à 25 ans	80% du SMIC	70% du SMIC
26 ans ou plus	100% du SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel (le plus avantageux pour l'apprenant)	

Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 ^{ère}	2022 - 2023	22 août 2022	30 juin 2023

Les inscriptions sont ouvertes de février à juillet 2022 (sous réserve de places disponibles).

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Le CAP permet un accès direct à l'emploi. Il permet également de poursuivre des études en 2 ans en un bac professionnel, d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social : auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants ou aide-soignant, de passer le concours ATSEM.

Débouchés professionnels :

Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant.
- Assistant éducatif petite enfance.
- Adjoint/agent d'animation.

Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans :

- Auxiliaire petite enfance.
- Agent social.
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant.
- Assistant éducatif petite enfance.

Domicile :

- Garde d'enfant à domicile.
- Assistant maternel.
- Employé à domicile.
- Employé familial auprès d'enfant.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Services annexes

• Accès par transports

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours
- Parc à vélo
- Lignes de bus desservant le centre : lignes C, 2, 5, 19 et 15
- Gare TGV Ter à proximité : Gare SNCF de Chambéry-Challes-Les-Eaux (à 20') à pied ou bus C (13')

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Internat sur place
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par le centre sur demande

Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées video projection, Espace numérique, Espace documentaire...
- Plateaux techniques :
 - Salle de soin petite enfance
 - Salle d'entretien du linge et des locaux
 - Cuisine pédagogique

Lieu de formation



CFPC du Campus du Bocage

340 rue Costa de Beauregard
73000 CHAMBERY

Responsable CFPC : Lucie Chombart

04 79 33 44 22 | chambery@cneap.fr

www.fondationdubocage.org

Organisme de formation :



4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 08
cfc@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
N°SIRET : 503 049 215 00026
Déclaration d'activité
enregistrée sous le numéro
84 69 17362 69.
Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat.